

---

*Liste des personnes présentes – Associations membres*

---

**Administration**

Jean-Michel Proulx

**Affaires publiques et relations internationales**

Alexa-Maude Raymond

**Agriculture, alimentation et consommation**

Marc-Antoine Vézina

**Agroéconomie**

Samuel Robichaud

**Agronomie**

Simon Héneault

**Archéologie**

Alyssandre Savoie

**Biochimie, bioinformatique et microbiologie**

Alicia Durocher

**Biologie**

Charles Gignac

**Chimie**

Julien Bellavance

**Communication publique**

Annie-Jade Samson

Kevin De-Roy

**Création et études littéraires**

Étienne Dufour

Mathieu Doyon

**Droit**

Thibaud Daoust

**Économique**

Dominic Ste-Marie

**Enseignement secondaire**

Gabriel Ouellet

**Études anciennes**

François-Xavier Aubry

**Études anglaises**

Sandra Tomaylla A.

**Études internationales et langues modernes**

Lény Painchaud

**Génie civil**

Hélène Salesse

**Génie industriel**

Florence Boutin

**Génie informatique et électrique**

Alexandre Picard

**Génie mécanique**

Sarah Tremblay-Turcotte

**Génie physique**

Jonathan Larochelle

**Géographie**

Julie Nadeau

Jean Guillemette

**Géomatique**

Sophie Beaulieu

**Gestion stratégique des opérations**

Geneviève Archambault-Caron

**Gestion urbaine et immobilière**

Léandre Godbout

**Histoire**

Félix Étienne

**Lettres et sciences humaines**

Jean-Philippe Collins-Houde

**Management**

Jeffrey Houle

**Marketing**

Xavier Martin

**Pharmacie**

Vincent Pereira Bourque

**Philosophie**

Alexandre Jacob Roussel

**Psychologie**

Laurence Tardif

**Rédaction et linguistique**

Milian Rousseau

**Relations industrielles**

Julie Déry-Lancop

**Science politique**

Gaël Rajotte-Soucy

**Sciences biomédicales**

Maxime Perron

**Sciences et génie**

Charlotte Carrier-B

Jérôme Montembeault

Ian Bélanger

**Sciences de l'orientation**

Evelyne Bouchard

**Sciences et technologie des aliments**

Mathilde Trudel-Ferland

**Statistique et mathématiques**

Kim Rioux-Paradis

**Traduction**

Christophe Beaulieu

---

*Liste des personnes présentes – Comité exécutif*

---

**Présidence**

Vanessa Parent

**Affaires institutionnelles**

Samuel Rouette-Fiset

**Finances**

Simon Rheault

**Affaires socioculturelles**

Aubert Caron-Guillemette

**Affaires externes**

Xavier Bessone

**Enseignement et recherche**

Louis-Philippe Pelletier

**Affaires internes**

Quentin de Dorlodot

---

*Liste des personnes présentes – Autres*

---

**Présidence d'assemblée**

Guy-Aume Descôteaux

**Prise de notes**

Marie Lortie Côté

**Observateur**

Juliette Fournier

Jean-François Rivest

Laura Huet

Aurélie Faucher-Giroux

Kévin De Roy-Boucher

---

**Projet d'ordre du jour**

---

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
  - 6.1. Officières et officiers
  - 6.2. Comité exécutif
  - 10 6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL
  - 6.4. Comités, conseils et commissions de l'Université
7. Ateliers : Course au rectorat
8. Nouveau règlement sur les activités avec consommation d'alcool
9. Avis de motion : Campagne Divest
- 15 10. Autres sujets
  - Événements des associations
  - Prochaines séances
  - Bière postcaucus
  - Point joie
- 20 11. Clôture de la séance

25

30

35

40

45

50

## 1. Ouverture de la séance

### Présidence

55 Bonjour tout le monde. Ça me prendrait quelqu'un pour proposer l'ouverture.

### **Résolution CAE-A16-12-09-01**

*Il est proposé par Statistique et mathématiques, avec l'appui de Philosophie :*

Que la séance ordinaire du 9 décembre 2016 soit ouverte à 13h15.

60 *Pas de demande le vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## 2. Nomination de la présidence d'assemblée

65

### Présidence

Maintenant, ça me prend quelqu'un pour reprendre la proposition que Guy-Aume Descôteaux agisse à titre de président d'assemblée et Samuel Rouette-Fiset à titre de secrétaire.

70

### **Résolution CAE-A16-12-09-02**

*Il est proposé par Administration, avec l'appui de Communication publique :*

Que Guy-Aume Descôteaux et Samuel Rouette-Fiset soient respectivement nommés président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 9 décembre 2016.

*Pas de demande le vote.*

75 *La proposition est adoptée à l'unanimité.*

### Président

Bonjour tout le monde. J'espère que ça va bien en ce sympathique vendredi de fin de session. Est-ce qu'il y a des observateurs dans la salle? Est-ce que c'est possible de vous identifier?

80

*Juliette Fournier, de Géographie*

*Jean-François Rivest, de Sciences biomédicales*

*Laura Huet, de la Commission des affaires étudiantes et du conseil d'administration*

*Aurélié Faucher-Giroux, de la Commission des affaires étudiantes*

85 *Kévin De Roy-Boucher, de Communication publique*

### Président

Excellent. Est-ce qu'il y a des médias dans la salle? Excellent. On vous rappellerait de bien vouloir fermer le son de vos appareils informatiques divers. Je n'ai pas à vous dire de ne pas manger dans la salle étant donné qu'on n'est pas de retour au Casault. Ça nous amène au point 3, Lecture et adoption de l'ordre du jour.

90

---

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

95

Lecture de l'ordre du jour.

### Président

Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires sur le projet d'ordre du jour? Si ce n'est pas le cas, ça prendrait une résolution de l'adopter.

100

Sciences et génie

Je propose l'ajout d'une minute de silence en souvenir des victimes de Polytechnique.

105 Président

Excellent. Je pense qu'on peut faire ça à l'amiable, si ça va à tout le monde. Excellent. Est-ce que quelqu'un voudrait proposer l'adoption de l'ordre du jour? Je vois Droit, appuyé par Économique.

Lettres

110 Ce serait pour une modification.

Président

Il faut vraiment que vous y pensiez quand je vous le demande...

115 Lettres

Ce serait pour ajouter avant le point 9, avant Autres sujets, le point Avis de motion.

Président

Pouvez-vous préciser ça?

120

Lettres

Campagne Divest (Je n'arrive pas à bien entendre le nom.)

Il est proposé par Lettres, avec l'appui d'Économique :

125 Qu'un point Avis de motion : Campagne Divest soit ajouté avant le point Autres sujets.

**Résolution CAE-A16-12-09-03**

*Il est proposé par Lettres, avec l'appui d'Économique :*

Qu'un point Avis de motion : Campagne Divest soit ajouté avant le point Autres sujets.

130

*Pas de demande le vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Président

135 Dernière chance. Est-ce que quelqu'un à quelque chose d'autre à rajouter sur l'ordre du jour avant que je le fasse adopter? Excellent. Est-ce que quelqu'un veut proposer de l'adopter tel qu'il a été modifié?

**Résolution CAE-A16-12-09-04**

*Il est proposé par Droit, avec l'appui d'Enseignement secondaire :*

140

Que l'ordre du jour de la séance du 09 décembre 2016 soit adopté tel que modifié.

*Pas de demande le vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Président

145 Ça nous amène au point 4.

---

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente**

150 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Le procès-verbal de la dernière séance vous a été envoyé dans la convocation. Ceux qui avaient de petites modifications mineures à apporter, ça a été fait. Si vous avez des modifications à faire, c'est maintenant.

155 Président

Est-ce qu'il y a des commentaires sur le projet de procès-verbal? Excellent. Si ce n'est pas le cas, est-ce que quelqu'un voudrait en proposer l'adoption?

**Résolution CAE-A16-12-09-05**

160 *Il est proposé par Traduction, avec l'appui d'Agriculture, alimentation et consommation :*

Que le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2016 soit adopté.

*Pas de demande le vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

165 Président

Ça nous amène au point 5.

---

**5. Suites données aux résolutions antérieures**

170

Président

Est-ce qu'il y a des résolutions antérieures auxquelles donner suite?

Présidence

175 On est allés au caucus de l'Union étudiante du Québec la semaine dernière. Il y avait la ministre Hélène David qui est venue faire un tour pour discuter avec nous de différents sujets. Ça nous a entre autres permis de poser des questions, parce qu'elle a annoncé des consultations publiques concernant les violences sexuelles sur les campus. Donc, cinq consultations, une à Québec, à Montréal, à Saguenay, à Gatineau et à Sherbrooke. On ne sait pas exactement ce qu'elle veut faire avec ça. Ça a été un peu ça, la question. « Vers où vous allez? Après les consultations, qu'est-ce  
180 qui va être fait? » Elle nous a confirmé qu'il allait y avoir une loi-cadre là-dessus. On va suivre ça de près pour voir ce que va inclure la loi et quel en sera l'objectif. On va pouvoir vous faire un suivi.

Président

185 Est-ce qu'il y a des questions pour Madame Parent? Excellent. Est-ce qu'il y a d'autres résolutions antérieures auxquelles donner suite?

Vice-présidence aux affaires externes

190 Toujours lors du même événement, où il y avait Madame David, ça nous a permis de poser des questions notamment sur le Conseil des universités du Québec, le CUQ. Elle nous a bien signifié que CUQ n'était pas une abréviation qu'elle appréciait. Elle nous l'a dit avec beaucoup d'humour. On a pu parler de la composition de ce Conseil des universités là. Il faut comprendre que les consultations sont terminées. Donc, normalement, Monsieur Corbo et Monsieur Demers, qui sont les deux personnes mandatées pour écrire le rapport, sont en train d'écrire ce rapport-là. Au niveau  
195 de la composition, une des grandes inquiétudes de la ministre, c'est comment assurer l'indépendance et la neutralité de ce comité-là tout en ayant des experts et de bonnes personnes autour de la table. Nous, dans le mouvement étudiant, on lui a assuré que si elle demandait qu'on émette des recommandations, ce ne serait plus des gens en mandat, mais certes des gens qui ont une bonne expérience, pour éviter toute affiliation ou tout problème de conflits d'intérêts s'ils  
200 avaient à siéger à ce Conseil des universités du Québec. C'est l'essentiel de la discussion qu'on a eue avec la ministre sur le Conseil des universités du Québec.

Président

205 Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Bessone? Excellent. Est-ce qu'il y a d'autres suites à donner à des résolutions antérieures?

Vice-présidence aux affaires internes

210 Pour faire suite au sujet du dernier caucus par rapport aux associations parascolaires à caractère commercial, la Direction des services aux étudiants a été rencontrée. On leur a fait part de la proposition qui avait été adoptée et ils sont tout à fait ouverts à ça. Donc, on attend des nouvelles quant à savoir quand va être créé le comité selon ce qu'on a demandé.

Président

215 Excellent. Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur de Dorlodot? Autres résolutions antérieures auxquelles donner suite? Si ce n'est pas le cas, avant de passer au point Rapports, on va procéder à la minute de silence, si vous le voulez bien.

*Minute de silence.*

220 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Il y a la feuille de présence qui circule en ce moment dans la salle. Juste vous assurer de bien la signer avant de partir.

Président

225 Merci Monsieur Rouette-Fiset. Ça nous amène au point suivant.

---

## **6.1 Rapports – Officières et officiers**

230 Président

Vous avez reçu les rapports de l'officière et des officiers avec la convocation. Est-ce qu'il y a des questions? Personne n'a de questions ou de commentaires? Excellent. Est-ce qu'il y a des ajouts à faire à vos rapports? On va y aller dans l'ordre.

235 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

J'ai un seul ajout. Le 5 décembre, le Comité de réflexion sur le pouvoir des membres s'est réuni pour la première fois de l'année.

Présidence

240 J'ai un retrait et un ajout. Le 7 décembre, je ne suis pas allée au lancement de l'Académie de la relève entrepreneuriale à l'Université Laval. Ce matin, j'ai rencontré Monique Richer, secrétaire générale de l'université, pour discuter de la course au rectorat.

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

245 Le 1<sup>er</sup> décembre, la Commission des études a été annulée, car le quorum n'a pas été atteint. Il y avait une tempête de neige ce matin-là. Il va y avoir une nouvelle séance qui va s'ajouter au calendrier de la Commission des études cet hiver. Le 8 décembre, j'ai rencontré le vice-président aux affaires pédagogiques de l'AESGUL pour discuter de la formation par compétences.

250 Vice-présidence aux affaires externes

Je n'ai rien à ajouter.

Vice-présidence aux affaires internes

255 Pour la rencontre du 2 décembre avec Miguel Levasseur, je n'étais pas présent parce que Miguel n'était pas présent non plus. Le Conseil des présidents du 7 décembre a été reporté à une date ultérieure qui n'est pas encore précisée. Le 7 décembre, j'ai rencontré les externes de Sciences et

génie. Le 8 décembre, j'ai eu un Comité de subventions. Le 9 décembre, ce matin, je n'ai pas rencontré Monsieur Miguel Levasseur étant donné qu'il n'y avait pas de bars facultaires hier.

260 Vice-présidence aux finances et au développement

Un seul ajout pour moi, le 8 décembre, il y a eu un Comité de subventions.

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

265 Un retrait. Le 7 décembre, je ne suis pas allé à la consultation publique sur les violences sexuelles, car elle n'a pas eu lieu. Toujours le 7 décembre, j'ai eu un Comité organisateur du Show de la rentrée et je suis allé à la Dérive.

Président

270 Merci. Est-ce qu'il y a des questions qui se sont ajoutées par rapport aux ajouts, aux retraites ou aux rapports en général? Excellent. Ça nous amène au point suivant.

---

## **6.2 Rapports – Comité exécutif**

275 Président

Est-ce que votre comité exécutif a quelque chose à vous dire?

Vice-présidence aux affaires internes

280 Simplement, je vous rappelle qu'il y a un nouveau groupe Caucus qui a été créé. Donc, si vous n'êtes toujours pas dedans, simplement chercher sur Facebook « Caucus des associations » et demander à être ajouté. À ce moment-là, je vais pouvoir vous ajouter. Sinon, vous pouvez me trouver sur Facebook, Quentin de Dorlodot, et m'indiquer que vous voulez être sur le groupe Caucus. Je vais vous ajouter.

285 Président

Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires? Est-ce qu'il y a d'autres rapports du comité exécutif? Excellent. Ça va nous amener à Groupes de travail et comités de la CADEUL.

---

## **6.3 Rapports – Groupes de travail et comités de la CADEUL**

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

295 Vendredi dernier, il y a eu une séance de la Table des affaires pédagogiques. Les sujets qui ont été abordés, c'est les avancées de l'avis sur l'approche par compétences. On a discuté de l'envoi prochain du sondage sur les comités de programmes. Il y a eu un atelier sur l'offre de cours en développement durable donné par Monsieur Daniel Forget, de la Direction générale du premier cycle, et il y a eu un atelier de Mélanie Rembert, du Bureau des droits étudiants, qui portait sur l'exclusion, l'approbation et les accommodements.

300 Président

Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Pelletier? Autres groupes de travail ou comités qui se sont réunis?

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

305 C'est pour la Ligue des sports intra-muros. La dernière édition a eu lieu à la piscine cette fois-ci. Il y a eu un petit peu moins de monde qu'à l'habitude. On va mettre ça sur la faute de la fin de session qui est en cours. Par contre, les gens qui étaient là ont eu beaucoup de plaisir.

Président

310 Est-ce qu'il y a des questions, des commentaires? Monsieur Rouette-Fiset.



Vice-présidence aux affaires institutionnelles

315 Je vais vous faire un petit rapport sur le conseil d'administration de la CADEUL qui a eu lieu le  
dimanche après le dernier caucus. Comme d'habitude, il y a eu les rapports normaux que vous  
recevez également en caucus. Il y a eu le rapport annuel de la COMÉUL, qui est normalement  
présenté en assemblée générale, mais qui a été présenté en conseil d'administration cette fois-ci  
étant donné qu'on n'a pas eu le temps lors de l'assemblée générale. Même chose pour le rapport  
de l'EUMC Laval. On a eu des élections pour divers postes du conseil d'administration. Des gens  
des facultés de médecine, de philosophie et de sciences et génie ont été élus. Il reste une place  
320 dans la Faculté d'architecture, d'aménagement, d'art et de design. Une place en Sciences sociales  
et une place en Études libres et baccalauréat multidisciplinaire. On a également eu une élection  
pour le Comité de subventions. Dans les points Finances, il y a eu les états financiers et un petit  
rapport sur les assurances collectives.

325 Président

Parfait. Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Rouette-Fiset? Excellent. Autres choses à  
ajouter dans Rapports – Groupes de travail et comités de la CADEUL? Parfait. Ça va nous amener  
à Rapports – Comités, conseils et commissions de l'université.

330

---

**6.4 Rapports – Comités, conseils et commissions de l'Université**

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

335 J'ai assisté à plusieurs comités et commissions, comme d'habitude. Il y a eu le Comité de  
valorisation de l'enseignement. On a beaucoup parlé de formation comodal. Il y a trois  
professeurs et chargés de cours de différents programmes qui sont venus parler de la façon dont  
ils donnent des cours en comodal, donc en administration, en service social au deuxième cycle et  
en génie logiciel. C'était particulièrement intéressant. Il y a eu la présentation d'un petit robot aussi,  
qui permet à quelqu'un d'être presque physiquement présent, avec un écran sur roulettes qui peut  
340 se promener dans le local, parler comme s'il était présent. C'est un beau jouet à 22 000 \$ du  
Bureau de soutien à l'enseignement.

345 Sinon, il y a eu un Comité consultatif du SPLA. Entre autres, l'atelier sur lequel j'étais, on discutait  
d'ajouter une section au site du SPLA pour que les étudiants puissent donner des commentaires  
sur leur milieu de stage pour que ce soit plus facile, justement, pour les stages qui sont gérés par le  
SPLA de savoir un peu à quoi s'attendre dans ces différents stages-là. Donc, avoir une section où  
les gens donneraient leur appréciation, une note sur 10 et quelques brefs commentaires. Ça  
aiderait peut-être les gens dans leur choix de stage.

350 Finalement, il y a eu le Conseil universitaire auquel j'ai assisté. Vanessa pourra peut-être vous en  
dire un peu plus. J'étais principalement là parce que le nouveau règlement des études a été  
adopté. Il va entrer en vigueur à l'hiver 2017, donc à la prochaine session. Entre autres, dans les  
modifications qui nous concernent, il y a les demandes de révision de note pour les travaux  
d'équipes. Maintenant, il va falloir que toute l'équipe demande la révision de note, ça ne peut plus  
355 être juste une personne. Il arrivait des cas où une personne de l'équipe demandait la révision de  
note, la note est révisée à la baisse, tous ses collègues ne sont pas contents parce qu'eux ne  
voulaient pas de révision de note. Maintenant, il va falloir que l'équipe s'entende pour demander la  
révision de note, sauf dans le cas où c'est des notes individualisées. Sinon, c'était beaucoup des  
changements qui concernent les deuxième et troisième cycles, dont l'ajout des microprogrammes  
360 de troisième cycle et le fait que la soutenance de thèse ne fait pas partie des critères de  
diplomation de maîtrise dans le règlement des études. C'est quand même majeur. Donc, ça a été  
ajouté.

Président

365 Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Pelletier? Tout le monde sait ce qu'est l'enseignement en comodal? OK... Est-ce qu'il y a d'autres comités, conseils ou commissions de l'université?

Présidence

370 Pour continuer sur le Conseil universitaire, comme Louis-Philippe vous l'a dit, on a adopté le nouveau règlement des études. Sinon, les principaux points, ça a été le rapport de la Direction générale du premier cycle et le rapport de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, qui ont un peu fait le topo des nouveaux programmes et des ajouts qu'il y a eu dans l'année.

375 Président

Merci. Est-ce qu'il y a des questions? Excellent. J'ai Monsieur Caron-Guillemette.

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

380 Il y a eu une Commission des affaires étudiantes. Je vous rappelle qu'elle porte sur l'intégration des nouveaux étudiants et étudiantes. On parle de l'intégration et non de l'accueil, c'est donc quelque chose qui se fait à plus long terme un peu. Il y a un comité qui a été fait au niveau des étudiants seulement. Les discussions continuent. Il y a un formulaire qui va être produit aussi pour diffusion par courriel aux étudiants et aux étudiantes.

385 Président

Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Caron-Guillemette? Excellent. Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans Rapports – Comités, conseils et commissions de l'université? Ça nous amène au prochain point, qui est Ateliers : Course au rectorat.

---

390

**7. Ateliers : Course au rectorat**

Présidence

395 On a décidé d'animer un peu plus le caucus. On va faire essentiellement le même principe qu'au début de l'année quand on a fait nos orientations. En fait, c'est qu'on se sépare en ateliers et qu'on « brainstorme » avec vous. Le but, c'est d'avoir vraiment le plus d'idées possible. Ça va être séparé en trois ateliers. Je vais vous les expliquer après. Par la suite, on va relever quelles sont les grandes priorités, quels sont les grands enjeux, quelles sont les principales questions qu'on voudrait poser aux candidats. Avec ça, nous, on va pouvoir faire une plateforme qui va vous être présentée idéalement en janvier. On est aussi en train de se questionner sur l'organisation d'un débat peut-être conjointement avec l'AELIÉS. On va se servir de ces ateliers-là pour écrire nos questions et voir ce qui est important pour les étudiants.

405 Donc, les trois ateliers. C'est là qu'on écoute pour savoir où vous voulez aller. Il y a Personnalité et gouvernance. Oui, on élit un recteur, c'est un poste, mais c'est aussi une personne. Donc, qu'est-ce qu'on veut comme recteur? Quel style de leadership on veut? C'est quoi son style de gouvernance, sa vision, les grandes priorités pour l'université? Donc, quelque chose qui est un peu plus global et qui va vraiment au sens large. Ensuite, le deuxième atelier, c'est Vie de campus et services aux étudiants. Ça le dit, c'est essentiellement ce qu'on veut sur le campus, quels sont les problèmes qu'on voudrait régler, quel est le rôle des associations sur le campus, quelles sont les réponses qu'on voudrait que le recteur ait à des questions sur à quoi ça sert les associations étudiantes, par exemple. Puis, le troisième atelier, c'est Enseignement, recherche et financement, donc tout ce qui est enjeux pédagogiques, mais aussi tout l'aspect plus gestion financière. Le FSSEP peut rentrer là-dedans. C'est quoi le rôle du recteur là-dedans? Qu'est-ce qu'on s'attend

415 des dirigeants de l'université en termes de financement? Ce sont les trois ateliers.

Président

Est-ce que vous avez des questions? Est-ce que vous avez besoin de précisions? Ces ateliers seront d'une durée de...

420

Présidence

Deux heures.

Répartition des délégués.

425

Président

Le caucus va donc faire une pause d'environ deux heures et quart.

*Ateliers + 15 minutes de pause.*

430

Président

On va recommencer.

Présidence

435

Rebonjour. J'espère que ça a été prolifique. Donc, nous, on va partir avec globalement tout ce qui a été discuté, voir un peu quels sont les points principaux, vos priorités. Ça va nous permettre, comme je disais tout à l'heure, de développer les questions qu'on va pouvoir poser aux candidats, soit en collège ou dans le cadre de débats ou même dans le cadre d'articles. On va voir comment on va gérer nos communications par rapport à ça. Sinon, je sais qu'il y a eu des questions par rapport au *time line* de la course. En fait, la course, officiellement, va commencer le 14 février. Ça va être le lancement des candidatures, mais on s'entend que c'est déjà commencé. Mais, officiellement, ça va être le 14 février. Les 16 et 17 mars, c'est la fin de la période de mise en candidature. C'est là que les enveloppes sont ouvertes, que les candidats sont validés s'ils remplissent les critères, car ça prend un certain nombre d'appuis et certains critères à remplir. Nous, on va s'arranger pour qu'au caucus de mars les candidats puissent venir. Ce n'est pas 100 % réglé parce qu'il n'y a rien d'officiel, mais dans l'idéal ce serait au mois de mars qu'ils pourraient venir en caucus pour que vous leur posiez des questions et que les assos puissent avoir leur droit de parole auprès des candidats. C'est le 26 avril que se tient le collège électoral des recteurs. Après ça, il y a un mois de transition et il rentre en poste officiellement à la fin mai. Voilà.

440

445

450

Président

Parfait. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires avant de passer au prochain point? Ça nous amène donc au point 8.

455

---

## **8. Nouveau règlement sur les activités avec consommation d'alcool**

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

460

Je vais vous présenter grosso modo le nouveau règlement sur les activités avec consommation d'alcool sur le campus. On va commencer un peu plus loin avec une mise en contexte. Ce règlement-là se refait travailler depuis un peu plus d'un an. C'était nos prédécesseurs qui ont commencé le processus. Au moment où on est entrés en mandat, il restait une seule rencontre qui servait plus à corriger les fautes de français dedans. Quand on est allés à cette rencontre-là, j'étais avec Simon, on était les deux représentants à cette table-là, il y a plusieurs choses qu'on a relevées et qui ne nous satisfaisaient pas exactement. Ça n'a pas été très long, après avoir discuté avec les assos aussi, on s'est rendu compte qu'il y avait des choses qui ne correspondaient pas aux volontés des étudiants. Il y avait des choses qui étaient carrément illogiques selon comment ça fonctionne à l'université. Il y avait des choses qui avaient été décidées qui ne pouvaient pas être appliquées ou qui étaient difficilement applicables. Ce règlement-là était supposé être approuvé au début de l'été pour être mis en fonction à la rentrée de septembre, mais il y a eu plusieurs échanges de courriels, plusieurs rencontres et ultimement il a été adopté à la fin du mois passé. Il

465

470

475 va être mis en fonction dès le mois de janvier, pour la rentrée. La raison pour laquelle vous n'avez pas une copie entre les mains en ce moment, c'est que la version qu'on m'a envoyée n'a pas encore été mise dans le format « Université Laval », si on peut dire. C'est encore à l'état de projet, au sens où il n'y a pas mise en page. Il n'a pas été officialisé, mais il est approuvé. Donc, les informations que je vais vous donner sont les bonnes, mais je n'ai pas encore le papier qui va être sur le site Internet, disons, et qui va être distribué à tout le monde, mais ça va s'en venir. Aussitôt qu'on va l'avoir, il va vous être envoyé.

480 Je vais vous présenter un peu les *highlights*, ce qui ressort, soit les choses qui sont revenues, soit les choses qui ont changé, soit les choses qui sont complètement nouvelles et qui sortent un peu de ce à quoi on est habitués, mais il n'y en a pas beaucoup, en fait.

485 On va commencer avec le cadre juridique. Juste vous rappeler que ce règlement-là est toujours dicté soit par les autres règlements de l'université, soit par les lois en vigueur au Québec. Exemple, la question qu'on nous demande « Oui, mais il n'est pas écrit dans le règlement qu'on ne peut pas faire de *beer pong* », mais les jeux qui incitent à consommer de l'alcool, c'est une loi. Ils ne vont donc pas l'autoriser. C'est ça que ça veut dire. Il y a aussi la définition des lieux universitaires. Ce règlement-là s'applique exclusivement aux activités qui ont lieu sur le campus. Donc, si vous faites  
490 une activité dans un bar, ce règlement-là ne s'applique pas. C'est les lois ou les règlements du bar qui s'appliquent. C'est quand même une information pertinente si jamais certaines choses surviennent et que vous avez besoin de cette information. Ce qu'il faut savoir aussi, c'est clairement mentionné, c'est qu'il y a toujours des exceptions possibles au règlement actuel. Des exemples : le Festival de Sciences et génie, le Show de la rentrée... Ce sont des événements qui  
495 sortent de l'ordinaire, mais qui sont bienvenus par l'université. Donc, il suffit souvent de faire les démarches. Souvent, de passer par nous, ça suffit. S'il y a une bonne structure, s'il y a des justifications, s'il y a des choses pour pallier, disons, les lacunes qui pourraient apparaître, l'université est quand même assez ouverte pour les autoriser. Ce n'est pas parfait, mais on peut travailler avec vous. Souvent, on a des petits raccourcis. On peut vous aider.

500 Une des nouveautés, ce n'était pas mentionné dans l'ancien règlement, mais maintenant c'est spécifié, c'est que les événements festifs, donc avec consommation d'alcool, sont organisés principalement pour la communauté universitaire. Avant, ce n'était pas spécifiquement écrit. Maintenant, si dans un événement, par exemple un bar fac, ils se rendent compte qu'il y a de plus  
505 en plus de non-membres de la communauté universitaire qui viennent audit bar fac, il peut y avoir des mesures qui sont prises. Ça se fait à peu près dans toutes les universités. Exemple : des étudiants qui sont de l'extérieur doivent être accompagnés d'étudiants de l'Université Laval pour y avoir accès. Il ne peut pas y avoir juste six personnes qui n'ont pas rapport qui viennent. Une des choses que j'ai discutée avec le chef de la sécurité et sur laquelle on était d'accord, c'est que  
510 « membre de la communauté universitaire », ça inclut les membres des autres universités. Les étudiants de Sherbrooke, par exemple, sont considérés comme membres de la communauté universitaire. Par contre, les personnes sur le marché du travail, non. Une carte étudiante d'une autre université, c'est supposé être aussi valide qu'une carte de l'Université Laval. Nuance importante, quand même.

515 Dans les conditions relatives à la tenue d'événements, dans les choses qui étaient fortement valorisées avant, mais qui sont là maintenant, il faut rendre disponibles des consommations qui n'ont pas d'alcool à l'intérieur à tous les événements. Donc, que ce soit de l'eau, mais de vendre des cannettes de Pepsi ou de 7up, par exemple, à part, c'est aussi quelque chose qui est accepté  
520 et qui légitime. Dans le règlement, il y a aussi, mais c'est très vague, d'installer des éléments de sensibilisation à la consommation et aux comportements responsables. Vous allez voir ça apparaître bientôt. Nous, il va y avoir quelque chose qui va être très fortement suggéré, qui va être un genre de stand qui va être en avant des bars facultaires, notamment. Là-dessus, il va y avoir un avertissement qui va dire « Si vous n'êtes pas en état de conduire, demandez à un ami », il va y  
525 avoir des numéros de téléphone pour les taxis, il va y avoir le contact pour la vignette de tolérance

qui est l'espèce de vignette qui permet de stationner votre voiture toute l'année sur le campus sans être remorqué. Dans le fond, c'est juste quelque chose pour orienter vers les ressources disponibles sur le campus. C'est quand même très bien pour ça. Sinon, ça pourrait être aussi des affiches, quelque chose comme ça.

530

Ce qui est nouveau aussi dans le règlement, c'est que tous les lieux accueillant des activités avec consommation d'alcool doivent préalablement avoir fait l'objet d'un audit de sécurité. Ils doivent avoir été approuvés par l'université. On se demandait qu'est-ce que ça voulait dire exactement. Grosso modo, c'est qu'il faut que l'université aille vérifier la capacité des différentes salles. Pour n'importe quelle salle, on peut demander un audit si on le fait suffisamment à l'avance. Ça se fait pratiquement automatiquement sauf si la salle pour une raison X est considérée comme sécuritaire. Souvent, ça ne serait pas en lien avec les sorties, exemple, ça ne serait pas en lien avec la consommation d'alcool. C'est comme dire cette salle-là n'a pas de système d'évacuation, peu importe, on ne pourrait même pas tenir une classe dedans. Donc, les lieux doivent être approuvés par l'université, mais c'est possible d'en faire approuver des supplémentaires. De toute façon, tous ceux auxquels on est habitués le sont déjà en date d'aujourd'hui. C'est une chose sur laquelle l'université travaillait déjà.

535

540

545

Sur les types d'activité, j'avais entendu parler des vins et fromages. Ça avait été mis à trois heures. Dans le règlement qui s'en allait pour être adopté, il y avait des restrictions très strictes – ça se dit, ça? – selon le type d'événement. Est-ce que c'était festif, festif plus? Il y avait des nuances, mais ça a tout été balayé parce que ce n'était pas assez clair. Au début, c'était une demande des doyens. Finalement, ils ont réalisé que c'était trop compliqué, ça a été retiré. Donc, pour les vins et fromages, ce qui va rester pour l'instant, ça va être un délai de quatre heures, mais officiellement dans le règlement, ça va pouvoir être un cinq heures, comme avant. La seule chose, c'est que les gens se rendent compte que, souvent, il y a des dérapages. Souvent, il y a de l'alcool qui est donné en arrière, spécifiquement dans ce type d'événement. Donc, pour l'instant, ça va être un quatre heures, mais ça va être dans une optique de sensibilisation et plus les événements vont bien se passer, il pourrait y avoir un retour à cinq heures. Il n'y a plus une restriction. À un moment donné, c'était trois heures pour les vins et fromages. Techniquement, il n'y aura plus de restrictions pour ça à moyen terme, à court terme.

550

555

560

Frais engendrés... C'est quelque chose dont on est quand même assez fiers. Frais engendrés par les activités. Avant, ce n'était pas mentionné dans le règlement, mais s'il y a un bris ou s'il y a des frais engendrés par un événement qui aurait pu être évité par les organisateurs, donc les organisateurs ne sont pas responsables ou disons que, par un moyen direct, ils n'auraient pas pu l'empêcher, ils ne sont pas tenus de payer lesdits frais. Évidemment, c'est très subjectif. Avant, ça n'existait pas, ça. S'il y avait un bris dans ton pavillon, si c'était quelqu'un de ton party, tu payais. Maintenant, il y a une nuance. S'il s'agit de douches ou de quelque chose loin de l'événement, techniquement, ce ne serait plus quelque chose qui serait à payer. C'est donc un gain là-dessus assez fort.

565

570

575

Aussi, nouveauté assez importante, c'est que tous les organisateurs d'événements et au moins une personne derrière chaque bar – donc si dans ton événement il y a trois bars, il faut qu'il y ait au moins trois personnes en tout temps derrière les bars – doivent avoir suivi une formation. Au début, c'était très vague ce à quoi ça allait ressembler, mais ça va être une formation d'environ 30 minutes qui va avoir lieu avant les activités. Ce sont les agents ou le BEC, ce n'est pas encore clair, qui va la donner, qui vont se déplacer à l'événement. Dans le fond, qu'est-ce qu'ils vont vous dire là, c'est les lois, c'est-à-dire pas le droit de vendre de l'alcool à quelqu'un qui est en état d'ébriété avancé, d'autres conseils pour la gestion de la soirée. Ça inclut aussi la liaison avec le Service de sécurité, c'est-à-dire pour que les agents de sécurité sachent qui sont les représentants des assos et à qui se référer au cours de la soirée si jamais il y a une intervention à faire. Tout ce qu'on a fait, c'est l'adapter à la réalité étudiante, pour que tout le monde soit satisfait.

580 Autre point qui est quand même important, c'est l'organisateur de l'activité, en tout temps, a le droit  
d'accepter ou de refuser des gens à son activité. Évidemment, ça se fait selon la Charte des droits  
et libertés, on s'entend. Il ne peut pas refuser une catégorie de gens, par exemple. Par contre, il  
peut décider, s'il y a des personnes qui entrent dans la place, qui bousculent des gens et qui  
585 sèment la zizanie, d'expulser ces personnes-là. C'est le droit de l'organisateur de l'événement de  
décider ça.

Un petit retour sur les choses qui ont été soulevées ces derniers temps. Les 2 pour 1 sont  
maintenus lors de la première heure de l'activité. Ce ne sera pas retiré. Ça a été décidé à  
l'unanimité. L'autre gain majeur aussi, c'est qu'il n'y a plus de minimum d'agents par quantité de  
590 participants. Avant, c'était un agent par 75 participants, exemple. Maintenant, c'est adapté à  
chaque situation. Même à un party, des fois, ça va peut-être être un peu plus le ratio, parce qu'on  
sait que, traditionnellement, il y a beaucoup de gens à ce party-là et que ça peut déraiper. Si c'est  
une soirée jeux de société où oui, les gens ont une bière, mais le but ce n'est pas de prendre une  
brosse, ce n'est même pas obligé qu'il y ait un agent de sécurité qu'il va falloir payer. Ça peut être  
595 un bénévole qui va juste décrocher le téléphone rouge et qui va appeler si jamais il y a un  
problème, mais on ne s'attend pas à ce qu'il y en ait. Ça, ou s'il y a un événement de 100  
personnes, il faudrait qu'il y ait deux agents parce que ça dépasse un peu le nombre de personnes  
autorisées par le permis, mais maintenant un seul agent souvent va suffire. Ça dépend encore de  
l'activité, mais ça va diminuer les coûts de ce côté-là. Autre chose, c'est que ce règlement-là,  
600 avant, ne s'appliquait pas aux employés ou aux autres membres de la communauté universitaire,  
c'était seulement pour les étudiants. Maintenant, ça s'applique à tous les membres de la  
communauté universitaire. Donc, des choses comme... J'avais entendu une prof à un moment  
donné dire : « Ouais, mais en même temps, six heures, c'est un peu court pour une activité... »  
605 Oui, mais, nous autres, on est restreints à cinq heures. Donc, maintenant, ça s'applique à tout le  
monde de la communauté universitaire. Le règlement s'applique dès janvier. On ne peut pas vous  
l'envoyer tout de suite, mais on va vous l'envoyer très bientôt.

Donc, mon interprétation de ce règlement-là... On vous en avait parlé, vous n'avez pas vu la  
version qui allait être approuvée au début de l'été, mais il y a des gains majeurs en comparaison  
610 avec cette version-là. Il y a beaucoup de choses qui sont malléables, c'est-à-dire que ça va  
s'ajuster dans le temps, mais on n'est pas restreints. Oui, s'il y a des abus, la vis peut se resserrer,  
mais s'il n'y a pas d'abus, si ça se passe bien et qu'il y a des demandes, le règlement n'empêche  
pas de le faire. Ça, on était vraiment contents de ça. Tant et aussi longtemps qu'on travaille en  
collaboration avec toutes les différentes instances, pas l'administration nécessairement, mais les  
615 employés de l'université, que ce soit le BEC, le SSP, l'entretien, on va réussir à organiser des  
événements et ce ne sera pas le règlement qui va nous restreindre. Avez-vous des questions?

#### Philosophie

620 Est-ce que ce sont toutes les activités avec alcool qui doivent durer quatre heures ou ce sont  
seulement les vins et fromages?

#### Vice-présidence aux affaires socioculturelles

625 C'est cinq heures pour les activités, ça demeure cinq heures. J'ai spécifié les vins et fromages  
parce que, pour l'instant, c'est quatre heures qui est dit par le BEC. Je ne dirai pas le contraire de  
ce que le BEC dit. Mais toutes les autres activités avec consommation d'alcool, c'est cinq heures,  
sauf les 5 à 7.

#### Sciences politiques

630 Pour ce qui est de la formation de 30 minutes avant l'événement qui est donnée soit par le BEC ou  
la sécurité, si c'est la sécurité qui la donne, est-ce que ça veut dire qu'on doit payer ce 30 minutes-  
là avant?

#### Vice-présidence aux affaires socioculturelles

635 En fait, ce n'est pas la sécurité, ce n'est pas un agent du SSP qui va donner cette formation-là. C'est quelqu'un qui n'est pas un technicien de terrain. C'est quelqu'un de l'université, on va dire, qui se déplace pour ça. Donc, ça rentre dans les services, comme la location de salle.

#### Service social

640 Tu as mentionné que les activités universitaires visaient les étudiants universitaires et qu'il y aurait peut-être une limite par rapport au nombre de personnes. Est-ce que tu as un peu une idée de quelle va être la limite de personnes hors campus?

#### Vice-présidence aux affaires socioculturelles

645 En fait, en ce moment, ça n'existe pas, ça. Ils se sont mis la possibilité de, car ils ont remarqué que dans certains styles d'événements, des fois, le ratio augmentait. Dans les discussions que j'ai eues, on parlait de ce qui se faisait ailleurs, comme à Sherbrooke. À l'Université Laval, pour chaque membre externe, il faudrait qu'il y ait un membre de la communauté universitaire. Si tu viens avec un ami, c'est correct. Si tu viens avec deux amis, il faut qu'il y ait une autre personne avec toi. Il y a des systèmes qui se font ailleurs, par exemple d'avoir une étampe pour dire que tu as fait rentrer une personne externe. Ça ressemble à un pour un.

#### Sciences politiques

655 Maintenant qu'il n'y a plus de minimum d'agents selon le nombre de personnes, qui va décider du nombre d'agents à avoir?

#### Vice-présidence aux affaires socioculturelles

660 Ça va être en collaboration entre le SSP, le BEC, parce que ce sont eux qui font l'évaluation des besoins de chaque événement, peu importe le type de besoin, que ce soit pour le matériel ou le nombre d'agents.

#### Vice-présidence aux finances et au développement

665 Une précision là-dessus. Ce que ça permet, entre autres, comme Aubert disait, c'est plus de flexibilité. Si on prend l'exemple d'un vins et fromages, d'un vrai vins et fromages, pas juste un party où il y a du vin et du fromage, c'est un événement normalement qui est assez tranquille. Disons qu'il y a 300 personnes qui viennent. Selon la disposition de la salle, s'il y a juste une entrée et sortie possible, il faudrait peut-être un ou deux agents plutôt qu'en avoir quatre obligatoirement comme l'ancien règlement le stipulait. Ça a plus de flexibilité. Évidemment, s'il y a un événement qui, historiquement, brasse beaucoup et qu'il y a plusieurs sorties à contrôler, ça va prendre plus d'agents. Au moins, là, il y a place au jugement en fonction de l'événement.

#### Président

670 Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions? C'est clair pour tout le monde? Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans ce point-là?

#### Vice-présidence aux affaires socioculturelles

675 Le règlement a vraiment été conçu justement pour être modifiable au gré des besoins. Contrairement à l'autre version qu'on avait reçue, qui était plus restrictive, ce règlement-ci est supposé justement pouvoir s'adapter aux différentes situations. C'est ce qu'on voulait et c'est ça qu'on a obtenu ultimement. Petit détail aussi. Vous avez peut-être remarqué en le lisant, c'était 680 présent aussi dans le dernier règlement, il est écrit à peu près à toutes les deux ou trois pages que le vice-rectorat aux finances, qui est la personne qui s'occupe de ce règlement-là, peut le modifier en tout temps. Au début, ça me faisait un peu peur. J'ai envoyé vraiment beaucoup de courriels à ce sujet. Finalement, ce qu'il faut comprendre, c'est que l'université, le vice-rectorat a toujours le pouvoir de le modifier. Historiquement, il ne l'a jamais fait au désavantage des étudiants ou de la communauté universitaire. Le but de ça, c'est que si jamais il arrive une situation extrême, il est 685 capable de le modifier et de s'adapter à cette situation-là. C'est aussi vrai pour les exceptions. Finalement, c'est aussi à notre avantage. Si le règlement était trop rigide, il faudrait réunir un

690 comité chaque fois qu'on veut le modifier. Historiquement, le vice-rectorat n'en a jamais abusé. Ça fait partie des choses qu'on va pouvoir amener à la course au rectorat, demander comment les candidats voient le contrôle du règlement. Bref, je n'ai pas peur que ce soit un danger pour l'intégrité du règlement. Je voulais juste le mentionner parce que, quand vous allez lire le règlement, vous allez voir, on fait le saut chaque fois, mais on s'habitue.

Président

695 Merci. Il n'y a pas d'autre chose à ajouter? Ça nous amène au point qui a été ajouté, soit Avis de motion – Campagne de désinvestissement.

---

**9. Avis de motion – Campagne de désinvestissement**

700

Lettres

Dans le fond, ça aurait pu être mis dans Autres sujets, mais c'est plus un point d'information. C'est juste pour annoncer à tout le monde qu'au prochain caucus Études internationales va amener la proposition « Que la CADEUL supporte la campagne Divest qui a pour but de désinvestir dans les énergies fossiles et qu'elle invite l'Université Laval à désinvestir dans les énergies fossiles, à investir dans les énergies vertes et éthiques, et à être plus transparente en ce qui concerne ses investissements. » C'est plus un point d'information pour vos assemblées. Justement, ces temps-ci, il y a un groupe qui a été créé pour cette campagne de désinvestissement. C'est une campagne qui existe dans d'autres universités à Montréal, Concordia, McGill, si je ne me trompe pas, à Sherbrooke aussi, je pense. Donc, c'est ça, c'est un point d'information.

710

Vice-présidence aux finances et au développement

Quand j'ai su c'était quoi le point qui avait été amené, je me suis dit que j'allais en profiter pour le dire. Quand on avait vu passer cette campagne-là qui commençait à arriver sur le campus, j'étais justement au téléphone avec une personne du vice-rectorat à l'administration et aux finances. Je lui ai posé la question pour savoir si elle en avait entendu parler et pour savoir ce que ça concerne. Justement, ce que cette personne-là mentionnait, c'est que oui, il y a des investissements. C'est par rapport à la fondation de l'Université Laval qu'il y aurait des placements dans des compagnies pétrolières. Ce qu'il me disait, c'est que, comme c'est géré par une entité externe, il ne savait pas nécessairement au jour le jour l'ampleur de l'investissement dans les énergies fossiles. Donc, comme c'est assez volatile et que ça change, il ne pouvait pas dire ce qu'il y avait aujourd'hui là-dedans. Mais, ce qu'il me disait, c'est qu'ils vont porter une attention là-dessus, parce que même eux pensaient déjà, dans une optique de développement durable, à une politique qui exclurait potentiellement les investissements dans les énergies fossiles. Donc, c'est bien, la campagne doit être pour ça. De notre côté, on va se tenir au courant. Je pense qu'il y a une volonté quand même de la part de l'université là-dessus.

715

720

725

Administration

Je me demandais si c'était juste possible de l'écrire sur le groupe Facebook.

730

Lettres

Ça va être envoyé.

Président

735 Excellent. Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter? Ça nous amène donc au point suivant.

---

**9. Autres sujets – Événements des associations**

740

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

Est-ce qu'il y a des associations qui souhaitent mettre de l'avant un événement?



### Administration

745 Il y a le Buck de fin de session au pôle Nord qui va être à l'Ozone le 18. Les billets sont en vente.  
Vous pouvez me contacter.

### Philosophie

750 Il y a un appel de textes pour le journal de premier cycle de philosophie. C'est ouvert à toutes les associations. Je ne sais pas si j'en fais un résumé exhaustif, mais il y a trois sections. Ce sont des textes à sujets philosophiques. Vous pouvez parler de tout ce que vous voulez. On est ouverts à tout, pourvu qu'on soit d'accord avec, on est ouverts... On accepte tout, pourvu que ce soit dans le fond des textes à teneur philosophique, avec des arguments. Si vous voulez parler, par exemple, de médecine, si vous voulez parler de physique, si vous voulez parler d'économie, on accepte vraiment tout. Il y a aussi une section d'essais, où vous pouvez faire des mythes philosophiques, et une section à caractère ludique, où vous pouvez faire un peu comme Rabelais, des blagues...

### Enseignement secondaire

760 Le 21 décembre, nous faisons un Défi têtes rasées pour Leucan. Si vous voulez venir nous encourager, ça va être au Fou AELIÉS. Les informations sont sur la page de l'AESUL. Si vous voulez faire un don aussi, les dons se font en ligne. Sinon, vous pouvez venir à notre association pour faire des dons. Le jour même aussi, vous pourrez en faire et venir nous encourager.

### Communication publique

765 Communication publique et Sciences et génie vous invitent à la Dérive le mardi 20 décembre, dès 21 h. On s'est associés avec Budweiser. Il va y avoir plein d'objets promotionnels et de plaisir.

### Agronomie

770 C'est un peu dans longtemps, mais je pense qu'on ne se verra pas d'ici là. On vous invite, après les Fêtes, les 13, 14 et 15 janvier 2017 pour la 42<sup>e</sup> édition de la Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation, un des plus gros salons étudiants en Amérique du Nord, sinon le plus gros francophone. Venez vous reconnecter avec le terroir à ExpoCité. On vous attend.

### Économique

775 Ça concerne plus les gens en Sciences sociales. Il va y avoir les Jeux intrafacultaires qui vont se faire pendant le mois de janvier. Je vais revenir là-dessus. Si vous n'avez pas de gens qui sont déjà au courant dans votre asso, dites-le-moi. On va s'organiser. Je voulais juste être sûr de rejoindre certaines assos qui n'étaient pas là à la rencontre qu'on avait faite.

### Géographie

780 Le 15 décembre, à 21 h, Géographie et Foresterie organisent un bal masqué au pavillon Abitibi-Price.

### Vice-présidence aux affaires socioculturelles

785 Je vous invite le 18 janvier au Show de la rentrée d'hiver. La programmation va sortir en janvier.

### Président

Merci. Ça nous amènerait donc au prochain point, qui est le point Prochaines séances.

790

## **10. Autres sujets – Prochaines séances**

### Vice-présidence aux affaires institutionnelles

795 La prochaine séance se déroulera le vendredi 27 janvier. Je vais faire tout mon possible pour qu'elle soit dans la salle du conseil au Casault, donc de retour dans cette salle où il y a des micros et des portraits de recteurs. La séance va se dérouler à 13 h.

Droit

800 Il faut des procurations d'hiver pour le prochain caucus.

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Merci. C'est vrai. Chaque début de session, on recommence le processus de procurations. Ça va prendre une nouvelle procuration pour les délégués pour l'hiver. Merci.

805 Président

Merci beaucoup, Droit. Autre chose dans Prochaines séances? Ça nous amène à Bière postcaucus.

---

810 **10. Autres sujets – Bière postcaucus**

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

J'invite tous les délégués au café Baileys postcaucus qui va avoir lieu Pub Universitaire, ou à la bière. C'est tout de suite après.

815

Vice-présidence aux affaires externes

820 Votre externe ne sera malheureusement pas à la bière postcaucus étant donné qu'il a un examen et qu'il doit commencer à étudier. Par contre, je vais prendre le temps de vous en parler parce que j'avais oublié de le faire dans le suivi des résolutions antérieures... Je vous invite toujours à m'inviter si vous avez besoin d'une présentation pour vous positionner sur le revenu minimum garanti et le salaire minimum, surtout le salaire minimum, en fait. Si vous avez besoin d'informations, je fais une présentation qui est totalement neutre, avec les pour et les contre. Certaines associations ont déjà bénéficié de mes services. Par exemple, si vous n'avez pas le temps de m'inviter ou que ça ne marche pas, je veux vous rappeler que, et je le fais quand je fais la  
825 présentation, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise position. Surtout, il n'y a pas de cadre de position. Vous n'êtes pas obligés d'être pour, vous n'êtes pas obligés d'être contre, vous pouvez avoir plein d'idées. C'est un enjeu qui est compliqué et qui est complexe. Il y a plein d'associations qui adoptent plein d'idées donc allez-y. N'hésitez pas. Je suis là pour ça, mais pas là. Je m'en vais étudier.

830

Président

Sur cette résolution antérieure de Monsieur Bessone, ça nous amène au prochain point.

---

835 **10. Autres sujets – Point joie**

---

**10. Clôture de la séance**

840 **Résolution CAE-A16-12-09-06**

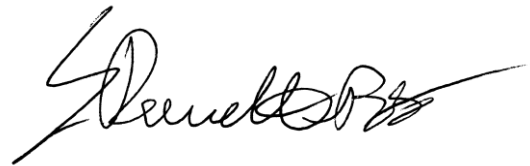
*Il est proposé par Droit, avec l'appui de Communication publique :*

Que la séance du 9 décembre 2016 soit levée.

845

*Pas de demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*



**Samuel Rouette-Fiset**  
***Vice-présidence aux affaires institutionnelles***